



ANALYSE PROSPECTIVE DE LA POPULATION CARCÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC

2017-2018

À 2027-2028

Analyse et rédaction

BERNARD CHÉNÉ, Ph. D.
Division de la recherche, de la reddition de compte
et de l'évaluation de programme
Direction des programmes
Direction générale adjointe aux programmes,
au conseil et à l'administration
Direction générale des services correctionnels

Gestion administrative du projet

CHRISTINE TREMBLAY
Direction des programmes
Direction générale adjointe aux programmes,
au conseil et à l'administration
Direction générale des services correctionnels

Façon suggérée pour citer le présent rapport :

CHÉNÉ, B. (2020). *Analyse prospective de la population carcérale adulte des établissements de détention du Québec de 2017-2018 à 2027-2028*, Québec, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique.

NOTE : Dans le présent rapport, l'usage du genre masculin a pour seul but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISBN 978-2-550-85904-8 (version PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2020**

Sommaire

Les Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique (MSP) réalisent annuellement une analyse prospective de la population carcérale des établissements de détention (ED) du Québec. Ce type de démarche vise à s'assurer que les infrastructures carcérales répondent aux besoins actuels et futurs des personnes prévenues ou condamnées sur le plan de l'hébergement ainsi qu'en matière de programmes et d'activités de réinsertion sociale.

L'analyse prospective de 2017-2018 à 2027-2028 projette la population moyenne quotidienne en institution (PMQI) et le nombre moyen d'intermittents¹ (NMI) selon trois scénarios :

1. répétition des plus longues périodes de variation continue (croissance ou décroissance);
2. répétition des variations de la période de 2014-2015 à 2017-2018;
3. reprise d'une croissance lente jusqu'en 2027-2028 pour la PMQI et diminution de la croissance pour le NMI.

Selon les scénarios, soit la PMQI totale diminuera de 6 %, soit elle sera stable, soit elle augmentera de 4 %. La PMQI masculine suivra les mêmes variations que la PMQI totale. De son côté, la PMQI féminine croîtra de 7 % à 14 %. De plus, la PMQI des ED pour femmes augmentera de 8 % à 16 %.

Les scénarios simulent un surplus autour de 175 places à l'ED Leclerc de Laval. Du côté des ED pour hommes, il y a soit un surplus d'environ 300 places selon le premier scénario, soit un manque de 54 à 275 places selon les deux autres scénarios. L'ED de Saint-Jérôme connaîtra un grand déficit de places en 2027-2028 et ceux d'Amos et de Québec – secteur féminin feront face à une pénurie notable de places.

L'augmentation de la capacité carcérale comblera une partie de l'insuffisance de places d'ici 2027-2028. Comme certains ED connaîtront un surplus de places et certains autres, une pénurie, le recours au transfert des personnes incarcérées contribuera à l'atteinte de l'équilibre entre le nombre de lits disponibles et le nombre de personnes incarcérées.

La situation projetée à l'égard des intermittents sera facilitée en raison du surplus de places projeté pour 2027-2028. Malgré cette amélioration, retenons que la plupart d'entre eux seront incarcérés dans un lieu temporairement aménagé à cette fin.

Les Services correctionnels travaillent constamment à l'amélioration des conditions de détention, visant un plein encellulement individuel et la disponibilité de locaux permettant l'offre de programmes et d'activités de réinsertion sociale. Les conditions d'incarcération continueront de s'améliorer d'ici 2027-2028, mais les efforts à fournir seront requis au-delà de cette année.

1. Les intermittents sont les personnes condamnées à une peine de détention discontinue.

Table des matières

SOMMAIRE	I
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES FIGURES	III
INTRODUCTION	1
SITUATION EN 2017-2018	1
SITUATION EN 2027-2028	3
Scénarios	3
Population moyenne quotidienne en institution	4
Nombre moyen d’intermittents.....	6
CONCLUSION	8
ANNEXE I – DÉTAILS MÉTHODOLOGIQUES	9
ANNEXE II – MODÈLE PROSPECTIF	10

Liste des tableaux

Tableau I – Situation en 2017-2018 selon le sexe (PMQI)	1
Tableau II – Situation en 2017-2018 selon l’ED (PMQI)	2
Tableau III – Situation en 2017-2018 selon le sexe (NMI)	2
Tableau IV – Situation en 2017-2018 selon l’ED (NMI)	3
Tableau V – Écarts en 2027-2028 selon le scénario et l’ED (PMQI)	5
Tableau VI – Écarts en 2027-2028 selon le scénario et l’ED (NMI)	7
Tableau VII – Répartitions réelle et théorique de la PMQI en 2017-2018 selon l’ED	9

Liste des figures

Figure I – PMQI de 2027-2028 selon le scénario, le sexe et le type d’ED	4
Figure II – Taux d’occupation en 2027-2028 selon le scénario et le type d’ED (PMQI)	4
Figure III – Écarts en 2027-2028 selon le scénario et le type d’ED (PMQI)	5
Figure IV – NMI de 2027-2028 selon le scénario et le type d’ED	6
Figure V – Taux d’occupation en 2027-2028 selon le scénario et le type d’ED (NMI)	6
Figure VI – Écarts en 2027-2028 selon le scénario et le type d’ED (NMI)	7

Introduction

L'analyse prospective de la population carcérale des ED du Québec de 2017-2018 à 2027-2028 s'inscrit dans la suite des précédentes analyses prospectives produites par le MSP. La méthodologie (annexe I) et le modèle prospectif (annexe II) sont fiables et restent les mêmes. La première section présente la situation en 2017-2018. La deuxième section décrit les scénarios et les résultats des projections de la PMQI et du NMI en 2027-2028. Ces données sont présentées selon le réseau correctionnel, l'ED et le sexe.

Situation en 2017-2018

En 2017-2018, la PMQI se compose de 4 721 personnes (295 femmes et 4 426 hommes), ce qui génère un besoin² de 5 295 places pour héberger les personnes prévenues et celles condamnées à une peine continue (tableau I). D'une part, les deux ED pour femmes³ présentent un taux d'occupation de 64 % et un surplus de 152 places. D'autre part, les ED pour hommes ont un taux d'occupation de 101 %, ce qui représente 63 places manquantes⁴.

Tableau I – Situation en 2017-2018 selon le sexe (PMQI)

	PMQI	Besoin de places	Capacité carcérale ⁵	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Femmes (ED pour femmes)	241	271	423	64 %	152
Femmes (ED pour hommes)	54	61	0	-	-61
Hommes (ED pour hommes)	4 426	4 963	4 961	101 %	-2
Total	4 721	5 295	5 384	98 %	89

Sept ED présentent un surplus de places et huit, une pénurie (tableau II). Les ED de Montréal (631 places) et Leclerc de Laval (185 places) affichent les plus grands surplus. À l'opposé, les ED de Rivière-des-Prairies (313 places), de Saint-Jérôme (256 places), d'Amos (125 places) et de Québec – secteur masculin (93 places) subissent les plus grandes pénuries de places. Le déficit est très prononcé au réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec (RCO) (448 places), alors que le réseau correctionnel de Montréal (RCM) connaît un large surplus (503 places). Quant au réseau correctionnel de l'Est-du-Québec (RCE), il se trouve en situation d'équilibre.

2. Le besoin de places se calcule en multipliant la PMQI par 1,12.
3. Ceux-ci hébergent toutes les femmes condamnées et les femmes prévenues incarcérées aux ED Leclerc de Laval et de Québec – secteur féminin.
4. Les ED pour hommes hébergent tous les hommes condamnés, tous les hommes prévenus et les femmes prévenues autres que celles des ED Leclerc de Laval et de Québec – secteur féminin.
5. La capacité carcérale correspond dans ce document au nombre total de lits fixes moins les lits fixes fermés temporairement (elle est aussi appelée « capacité disponible » dans d'autres documents).

Tableau II – Situation en 2017-2018 selon l'ED (PMQI)⁶

	PMQI	Besoin de places	Capacité carcérale	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Baie-Comeau	56	63	107	59 %	44
New Carlisle	63	71	153	46 %	82
Québec – secteur féminin	80	90	57	158 %	-33
Québec – secteur masculin	625	701	608	115 %	-93
Rimouski	137	154	121	127 %	-33
Roberval	179	201	246	82 %	45
Sept-Îles	34	38	55	69 %	17
Trois-Rivières	233	261	266	98 %	5
Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec	1 407	1 579	1 613	98 %	34
Leclerc de Laval	161	181	366	49 %	185
Montréal	688	771	1 402	55 %	631
Rivière-des-Prairies	762	854	541	158 %	-313
Réseau correctionnel de Montréal	1 612	1 806	2 309	78 %	503
Amos	308	345	220	157 %	-125
Hull	223	250	232	108 %	-18
Saint-Jérôme	582	652	396	165 %	-256
Sherbrooke	324	363	314	116 %	-49
Sorel-Tracy	267	300	300	100 %	0
Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec	1 703	1 910	1 462	131 %	-448
Total	4 721	5 295	5 384	98 %	89

Le taux d'occupation chez les intermittents est de 46 % dans les ED pour femmes et de 94 % dans ceux pour hommes (tableau III). Ces taux se traduisent par un surplus de 7 places pour héberger les femmes détenues intermittentes et de 58 places pour les détenus intermittents.

Tableau III – Situation en 2017-2018 selon le sexe (NMI)⁷

	NMI	Besoin de places	Nombre de places ⁸	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Femmes (ED pour femmes)	26	26	57	46 %	31
Femmes (ED pour hommes)	24	24	0	-	-24
Hommes (ED pour hommes)	540	540	598	94 %	58
Total	591	591	655	90 %	65

6. L'écart est dû à l'arrondissement des données.

7. L'écart est dû à l'arrondissement des données.

8. Il s'agit du nombre de places réservées par les ED pour l'hébergement des intermittents, notamment des matelas sur le sol dans les gymnases.

Si la majorité des ED sont en situation de surplus de places pour les intermittents, quatre connaissent une pénurie de places (tableau IV). Notons les surplus aux ED Leclerc de Laval (31 places), de Montréal (23 places), de Sherbrooke (23 places) et de Rimouski (22 places), ainsi que les places manquantes dans les ED de Trois-Rivières (30 places) et de Saint-Jérôme (27 places).

Tableau IV – Situation en 2017-2018 selon l’ED (NMI)⁹

	NMI	Besoin de places	Nombre de places	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Baie-Comeau	7	7	8	88 %	1
New Carlisle	3	3	6	50 %	3
Québec – secteur féminin	13	13	13	100 %	0
Québec – secteur masculin	87	87	80	109 %	-7
Rimouski	12	12	34	35 %	22
Roberval	25	25	30	83 %	5
Sept-Îles	1	1	16	6 %	15
Trois-Rivières	50	50	20	250 %	-30
Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec	198	198	207	96 %	9
Leclerc de Laval	13	13	44	30 %	31
Montréal	131	131	154	85 %	23
Réseau correctionnel de Montréal	144	144	198	73 %	54
Amos	10	10	12	83 %	2
Hull	37	37	30	123 %	-7
Saint-Jérôme	85	85	58	147 %	-27
Sherbrooke	47	47	70	67 %	23
Sorel-Tracy	71	71	80	89 %	9
Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec	249	249	250	100 %	0
Total	591	591	655	90 %	63

Situation en 2027-2028

Scénarios

Le premier scénario est fondé sur les périodes de variation continue (croissance ou décroissance) observées entre 2007-2008 et 2017-2018. La période de référence est donc variable d’un groupe à l’autre. Le deuxième scénario utilise la période de 2014-2015 à 2017-2018 comme référence. Le troisième scénario suppose que la PMQI reprend une hausse lente jusqu’en 2027-2028 et que le NMI ralentit sa croissance.

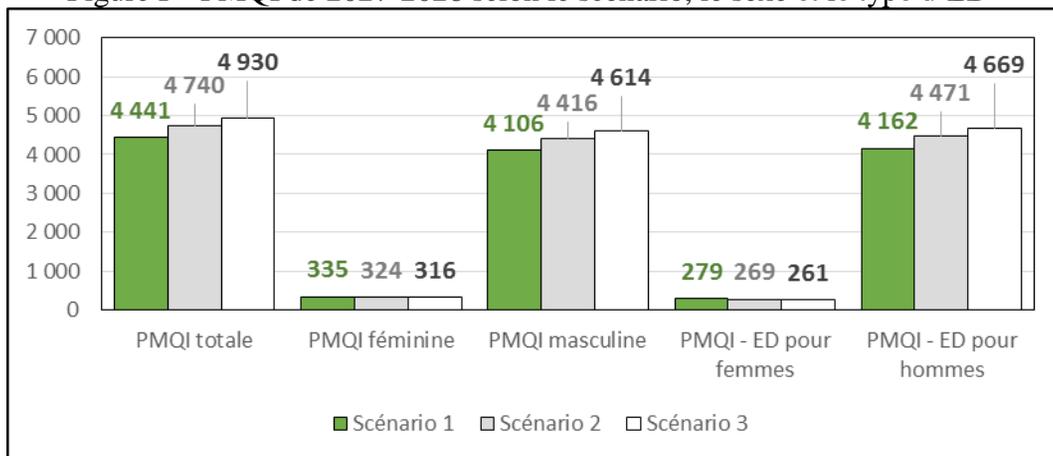
L’objectif de l’analyse prospective est de faire ressortir les enjeux à l’égard des infrastructures carcérales et de la gestion des personnes incarcérées. Les résultats permettront, entre autres, de cibler les ED pour lesquels la capacité carcérale sera insuffisante pour la garde des personnes qui leur seront confiées.

9. L’écart est dû à l’arrondissement des données.

Population moyenne quotidienne en institution

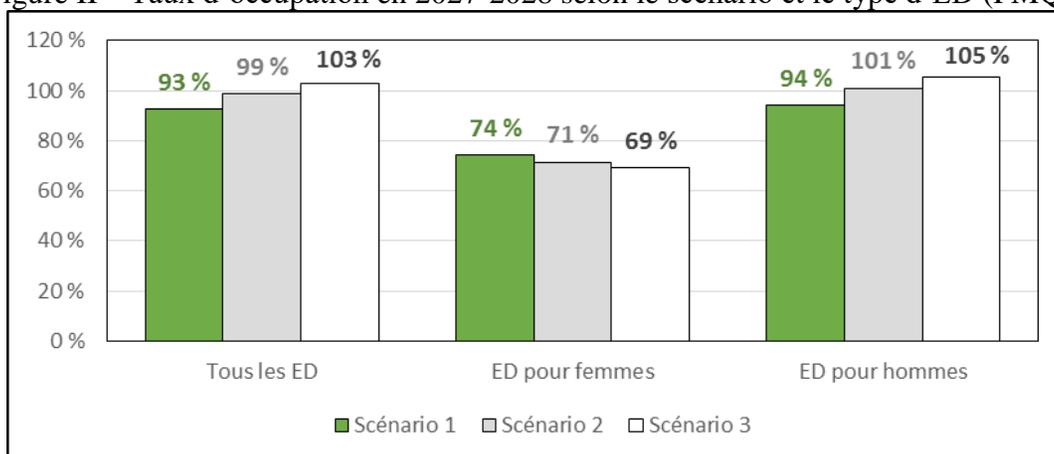
Selon les scénarios, la PMQI se chiffre entre 4 441 et 4 930 personnes en 2027-2028 (figure I). Seul le premier scénario conduit à une diminution de la PMQI. La PMQI féminine augmente, passant de 316 à 335 femmes. La PMQI masculine diminue selon le premier scénario (4 106 hommes), est stable selon le deuxième (4 416 hommes) et croît selon le troisième (4 614 hommes).

Figure I – PMQI de 2027-2028 selon le scénario, le sexe et le type d’ED

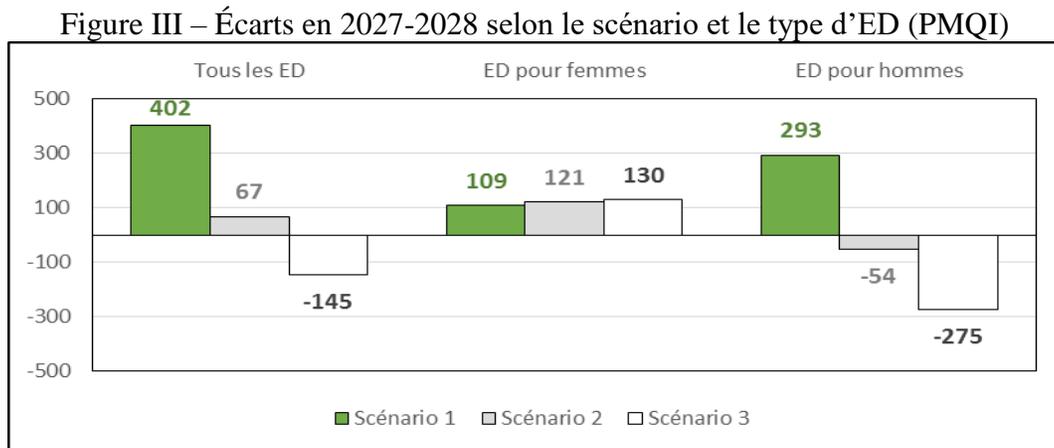


Selon le troisième scénario, le taux d’occupation dans les ED pour hommes augmente pour atteindre 105 % en 2027-2028 (figure II). Selon les deux autres scénarios, ce taux est égal ou inférieur à celui de 2017-2018. Dans les ED pour femmes, le taux d’occupation est plus élevé en 2027-2028 qu’en 2017-2018, mais il ne dépasse pas 75 %.

Figure II – Taux d’occupation en 2027-2028 selon le scénario et le type d’ED (PMQI)



Les trois scénarios projettent un surplus de places dans les ED pour femmes en 2027-2028 (de 109 à 130 places) (figure III). Toutefois, ces surplus sont inférieurs à celui de 2017-2018 (152 places). Pour ce qui est des ED pour hommes, le premier scénario simule un surplus de 293 places en 2027-2028, alors que les deux autres scénarios laissent entrevoir une insuffisance qui se situe entre 54 et 275 places.



Selon les trois scénarios, les ED de Montréal, Leclerc de Laval et de New Carlisle ont un grand surplus de places en 2027-2028 (tableau V). Le premier ajoute les ED de Québec – secteur masculin et de Trois-Rivières à ceux-ci. Les trois scénarios indiquent les mêmes ED faisant face aux plus importantes pénuries de places : Saint-Jérôme et Amos. Selon les scénarios 2 et 3, l'ED de Québec – secteur masculin connaît aussi un grand manque de places en 2027-2028. De plus, notons que le RCM voit un surplus de places en 2027-2028 (de 399 à 622 places). La situation est l'inverse au RCO, avec une pénurie variant de 511 à 588 places.

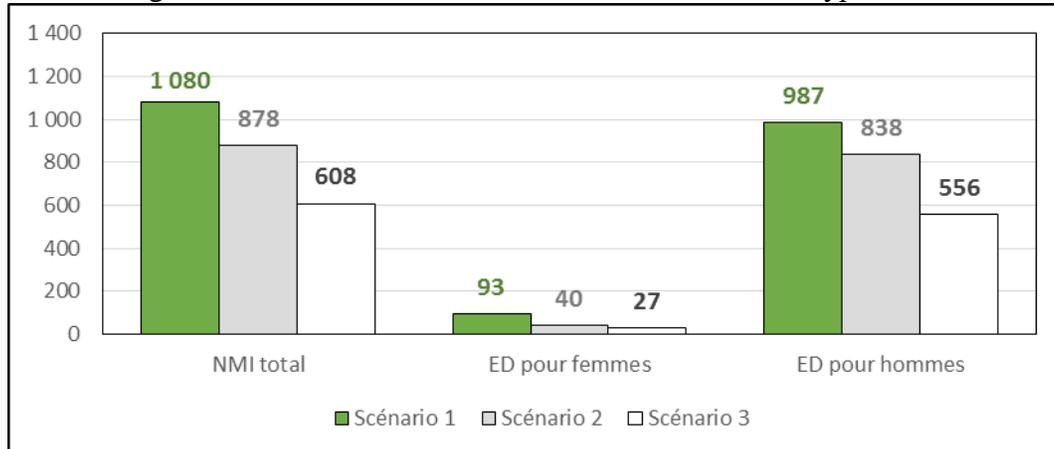
Tableau V – Écarts en 2027-2028 selon le scénario et l'ED (PMQI)

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Baie-Comeau	8	29	44
New Carlisle	114	88	82
Québec – secteur féminin	-76	-40	-33
Québec – secteur masculin	114	-56	-128
Rimouski	7	-42	-33
Roberval	70	1	43
Sept-Îles	30	28	16
Trois-Rivières	101	14	-4
Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec	368	22	-13
Leclerc de Laval	185	161	163
Montréal	616	641	595
Rivière-des-Prairies	-179	-246	-359
Réseau correctionnel de Montréal	622	556	399
Amos	-94	-108	-140
Hull	-27	-51	-25
Saint-Jérôme	-458	-349	-288
Sherbrooke	-21	-30	-66
Sorel-Tracy	12	27	-12
Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec	-588	-511	-531
Total	402	67	-145

Nombre moyen d'intermittents

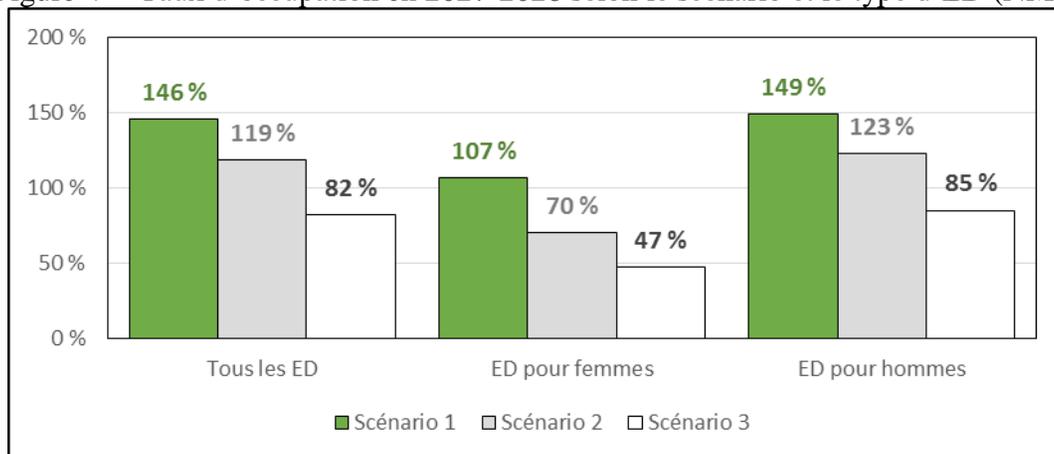
Le NMI dans les ED pour femmes passe de 26 femmes en 2017-2018 à un intervalle compris entre 40 et 93 femmes en 2027-2028 (figure IV). Le NMI dans les ED pour hommes est de 565 personnes en 2017-2018. Il se situe entre 556 et 987 personnes en 2027-2028.

Figure IV – NMI de 2027-2028 selon le scénario et le type d'ED



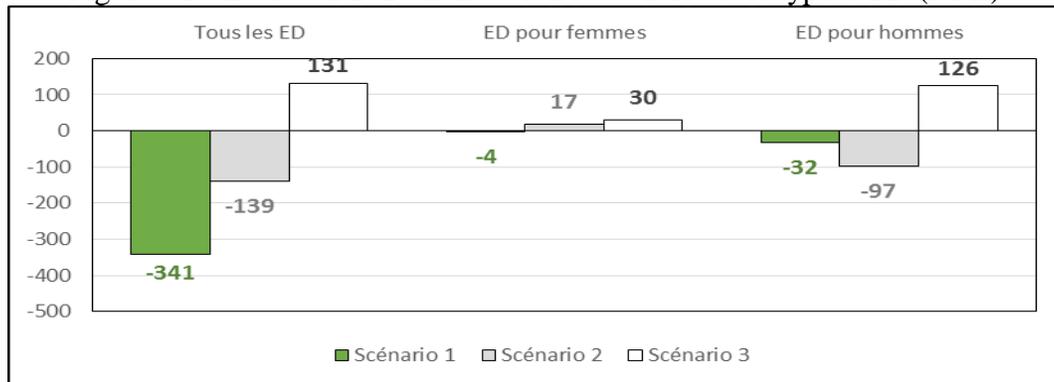
Selon le troisième scénario, le taux d'occupation pour les intermittents dans les ED pour femmes est stable et il diminue dans les ED pour hommes (de 94 % à 85 %) entre 2017-2018 et 2027-2028 (figure V). Par contre, selon les deux autres scénarios, le taux d'occupation grimpe de façon marquée. Il atteint 123 % ou 149 % dans les ED pour hommes et 70 % ou 107 % dans les ED pour femmes.

Figure V – Taux d'occupation en 2027-2028 selon le scénario et le type d'ED (NMI)



Les projections aboutissent, en 2027-2028, à une pénurie de places pour les intermittents selon les deux premiers scénarios (de 32 à 97 places dans les ED pour hommes) (figure VI). Le troisième scénario laisse entrevoir un surplus dans les ED pour femmes (30 places) et un excès de 126 places dans ceux pour hommes.

Figure VI – Écarts en 2027-2028 selon le scénario et le type d'ED (NMI)



Les ED d'Amos, Leclerc de Laval et de Rimouski, entre autres, notent un surplus de places pour les intermittents en 2027-2028 selon les trois scénarios (tableau VI). Ceux de Sept-Îles (scénarios 1, 2 et 3) et de Sherbrooke (scénarios 1 et 3) enregistrent aussi un surplus de places pour les intermittents. Tous les scénarios pointent les ED de Saint-Jérôme et de Québec – secteur masculin comme ceux ayant les plus fortes pénuries. Retenons aussi que le RCE et le RCO font face à un fort manque de places en 2027-2028 selon le premier scénario, que le RCO connaît une pénurie de places selon le deuxième scénario et que les trois réseaux correctionnels affichent un surplus de places pour les intermittents selon le troisième scénario.

Tableau VI – Écarts en 2027-2028 selon le scénario et l'ED (NMI)

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Baie-Comeau	5	2	1
New Carlisle	4	2	2
Québec – secteur féminin	-17	-6	0
Québec – secteur masculin	-110	-31	-12
Rimouski	22	17	22
Roberval	-4	3	5
Sept-Îles	14	15	15
Trois-Rivières	-14	1	18
Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec	-100	3	51
Leclerc de Laval	13	23	30
Montréal	6	2	15
Réseau correctionnel de Montréal	19	25	45
Amos	40	34	39
Hull	-13	-18	-7
Saint-Jérôme	-269	-87	-29
Sherbrooke	12	-34	24
Sorel-Tracy	-30	-62	8
Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec	-260	-167	35
Total	-341	-139	131

Conclusion

Les principales projections de l'analyse prospective 2017-2018 à 2027-2028 sont :

- une diminution de la PMQI masculine selon le premier scénario, une stabilité selon le deuxième scénario et une augmentation selon le troisième scénario;
- soit une situation de surplus dans les ED pour hommes (+293 places), soit un certain manque (de 54 à 275 places) pour héberger les personnes prévenues et celles condamnées à une peine continue;
- un surplus de places aux ED de New Carlisle, Leclerc de Laval et de Montréal en 2027-2028;
- une pénurie de places aux ED de Québec – secteur féminin, d'Amos et de Saint-Jérôme;
- quatre des cinq ED du RCO feront face à une pénurie de places et ce réseau devra faire appel aux deux autres réseaux;
- une légère hausse de la PMQI féminine, mais un taux d'occupation des ED pour femmes demeurant entre 70 % et 75 %;
- un surplus d'au moins 150 places à l'ED Leclerc de Laval et un déficit variant de 33 à 76 places à celui de Québec – secteur féminin;
- une hausse du NMI tant chez les femmes que chez les hommes selon tous les scénarios;
- un manque de places selon les scénarios 1 et 2 et un surplus selon le scénario 3 pour héberger les intermittents dans les ED pour hommes;
- selon tous les scénarios, les ED de Québec – secteur féminin et de Québec – secteur masculin, de Hull et de Saint-Jérôme connaîtront une pénurie de places pour la détention des intermittents;
- selon le scénario 3, les ED de Hull, de Québec – secteur masculin et de Saint-Jérôme connaîtront aussi un manque de places pour loger les intermittents.

Si, dans l'ensemble, les conditions de détention s'améliorent, il n'en reste pas moins que l'idéal d'une incarcération dans une cellule simple est encore difficilement atteignable. Le plus récent recensement des places pour les personnes prévenues et celles condamnées à une peine continue (février 2019) montre que 60,5 % de celles-ci sont incarcérées dans des cellules doubles ou un dortoir. Seuls les plus récents ED hébergent les personnes uniquement dans des cellules simples. La proportion d'incarcération dans des cellules simples est plus faible dans les ED pour femmes (36,1 %) que dans ceux pour hommes (41,9 %).

Annexe I – Détails méthodologiques

Aux fins de l'analyse prospective, nous avons groupé les ED de Havre-Aubert, de New Carlisle et de Percé sous celui de New Carlisle.

Précisons que les femmes en détention provisoire sont hébergées dans les ED pour hommes, sauf celles de Montréal et de Québec. Notons qu'un surplus de places dans un ED pour femmes ne peut, en théorie, compenser un manque de places dans un ED pour hommes.

Comme pour les analyses prospectives précédentes, nous utilisons la répartition théorique de la PMQI et du NMI. En répartissant les personnes incarcérées selon le lieu de résidence ou le lieu où se tient le procès, nous pouvons cerner la capacité carcérale requise afin que les ED puissent détenir les personnes près de leur lieu de résidence (détention de proximité). En conséquence, la répartition théorique de la PMQI selon les ED diffère des données officielles sur le nombre de personnes incarcérées au cours de l'année (tableau VII).

Certains ED ont des places réservées aux intermittents, d'autres utilisent un gymnase et d'autres encore recourent à divers endroits convenant à ce type de détention. Il est donc ardu de déterminer le surplus ou le manque de places chez les intermittents.

Tableau VII – Répartitions réelle et théorique de la PMQI en 2017-2018 selon l'ED

	Répartition réelle de la PMQI	Répartition théorique de la PMQI	Écart	
			N	%
Baie-Comeau	52	56	4	7,7 %
New Carlisle	122	63	-59	-48,4 %
Québec – secteur féminin	49	80	31	63,3 %
Québec – secteur masculin	656	625	-31	-4,7 %
Rimouski	119	137	18	15,1 %
Roberval	163	179	16	9,8 %
Sept-Îles	31	34	3	9,7 %
Trois-Rivières	246	233	-13	-5,3 %
Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec	1 438	1 407	-31	-2,2 %
Leclerc de Laval	226	161	-65	-28,8 %
Montréal	1 298	688	-610	-47,0 %
Rivière-des-Prairies	556	762	206	37,1 %
Réseau correctionnel de Montréal	2 080	1 612	-468	-22,5 %
Amos	128	308	180	140,6 %
Hull	222	223	1	0,5 %
Saint-Jérôme	445	582	137	30,8 %
Sherbrooke	284	324	40	14,1 %
Sorel-Tracy	124	267	143	115,3 %
Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec	1 203	1 703	500	41,6 %
Total	4 721	4 721	0	0,0 %

Annexe II – Modèle prospectif

Le modèle prospectif utilisé fait progresser la PMQI en fonction de la fluctuation de la population adulte du Québec, du taux de mise en accusation et du taux de mise en détention, et ce, selon le sexe des personnes, leur statut carcéral et l'ED. Puisqu'il y a deux sexes, cinq statuts carcéraux et quinze ED¹⁰, le modèle compte 150 groupes de base pour lesquels il simule les données de 2017-2018 à 2027-2028.

Tout comme pour les analyses prospectives précédentes, le modèle calcule, en séquence, pour chacune des années de projection, selon l'ED, le statut carcéral et le sexe :

1. la population adulte du Québec selon les taux de croissance déterminés par l'Institut de la statistique du Québec;
2. le nombre de personnes accusées à partir du taux de mise en accusation et de la population adulte du Québec;
3. le nombre de personnes prévenues à partir du taux de mise en détention provisoire et du nombre de personnes accusées;
4. le nombre de personnes condamnées à une peine discontinue à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
5. le nombre de personnes condamnées à une courte peine à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
6. le nombre de personnes condamnées à une longue peine à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
7. le nombre de personnes condamnées à une peine fédérale à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées.

Une fois ces calculs réalisés, le modèle détermine la PMQI annuelle, le besoin de places et le manque ou le surplus de places.

10. Dans les faits, nous comptons dix-neuf établissements de détention, dont un qui n'est pas en activité. Toutefois, certains sont groupés aux fins de la présente analyse.

